



## Plaidoyer pour le maintien d'une délégation à la Mer et au Littoral, *Structure transversale légère d'appui*

mis à jour le 20 octobre 2017

### Contexte / Les emplois maritimes et littoraux :

Avec ses **18 600 emplois**, "l'intervention publique dans le domaine maritime" est un domaine d'activité important constitutif de l'économie maritime et littorale française (voir tableau ci-après du nombre d'emplois maritimes et littoraux publié par l'ONML / données 2013) :

Domaine	Milliers d'emplois (ONML 2013)
Tourisme littoral	209,1
Produits de la mer, alimentation	52,0
Transports, Ports, Fluvial (dont plaisance)	45,8
Construction et réparation navale (dont plaisance)	38,5
<b>Intervention publique dans le domaine maritime</b>	<b>18,6</b>
Production d'énergie	7,9
Travaux publics maritimes et fluviaux	4,9
Services parapétroliers et paragaziers offshore	3,3
Autres	2,5
Recherche et protection de l'environnement littoral et marin	1,6
Fabrication, pose et maintenance de câbles sous-marins	1,0
Extraction de matériaux marins, Granulats	0,9
Assurance maritimes	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>386,7</b>
<b>Marine nationale</b>	<b>42,0</b>

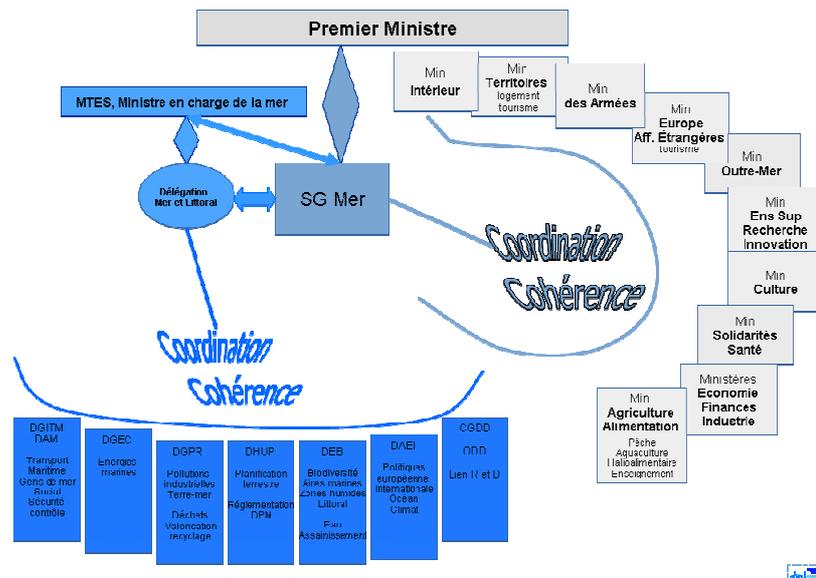
Cette "intervention publique" porte sur un grand nombre de thèmes : biodiversité (dont polices de l'environnement), enseignement maritime halieutique et aquacole, sécurité sociale, sécurité en mer, aides publiques et fiscalité, action territoriale, santé humaine et vétérinaire, météo, économie circulaire, culture, logement, économie sociale & solidaire, diplomatie, etc. En conséquence les politiques publiques "mer et littoral" sont très diversifiées et doivent être portées, **au niveau national**, par un **grand nombre de ministères** :

- le rôle particulier de "ministère en charge de la mer" a été confié au MTES (décret n° 2017-1071 du 24 mai 2017) car la plupart de ces sujets maritimes et littoraux sont à **forte dépendance environnementale** ("économie bleue", "planification stratégique", "océan-climat", "déploiement géostratégique", etc.).

- néanmoins, la plupart de ces sujets ne peuvent pas être pris en compte au niveau national dans leur globalité dans le cadre de l'organisation sectorielle d'un seul ministère ou dans le cadre du seul secrétariat général à la mer (Premier ministre). C'est pourquoi, la structure d'appui, légère et transversale qu'est la **DML** est indispensable pour assurer un travail d'animation et de coordination avec le SG mer, articulant les contributions de l'ensemble de toutes les administrations concernées du MTES et d'autres ministères, et, dans certains cas, assurer le pilotage du sujet.

Le schéma ci-dessous rappelle les ministères concernés par ces politiques publiques "mer et littoral" et le rôle de coordination donné à la DML et au SG mer.

## Organisation ministérielle et interministérielle de la mer



### Missions / Coordination ministérielle et interministérielle:

Dans le cadre des feuilles de route du MTES (dont transports), ci-dessous reproduites par extraits, la DML exercera les missions suivantes de coordination (ministérielle et interministérielle) sur le plan national et international :

#### ☒ Mise en œuvre de la stratégie nationale mer et littoral.

La Stratégie nationale pour la mer et le littoral, approuvée en février 2017, donne un cadre d'action et des orientations pour tous les acteurs. Elle a bien formulé la nécessaire transition écologique, la volonté de développer une économie bleue durable, l'objectif de bon état écologique du milieu et l'ambition d'une France qui a de l'influence en tant que nation maritime. Elle a donné des orientations bien structurées autour de la connaissance, de l'action internationale, d'une approche par les territoires et d'une approche par les filières économiques.

#### *Politique intégrée de la mer et du littoral*

Vous déploierez une politique intégrée de la mer et du littoral. Nous devons nous appuyer sur notre puissance maritime pour créer de nouveaux emplois, notamment dans les filières des énergies marines et dans le développement durable de la pêche et de l'aquaculture. L'intervention de l'Etat est essentielle pour permettre la cohabitation des différents usages de l'espace maritime : à cette fin, vous animerez la stratégie nationale pour la mer et le littoral, organiserez la planification spatiale en lien avec les autres ministères concernés et le Secrétariat général de la mer et veillerez au développement durable de l'économie bleue, à l'atteinte du bon état écologique du milieu marin, et vous assurerez la bonne gestion de nos aires marines protégées.

#### *Renforcer la politique de la mer*

Vous renforcerez la politique de la mer. La mer est un atout pour notre pays et seule une politique maritime structurée saura libérer les énergies de toutes les filières de l'économie bleue dans le respect d'un environnement plus fragile.

Sa mise en œuvre visant une approche équilibrée conciliant les enjeux environnementaux, économiques, de transition énergétique et de planification spatiale, nécessite une action **interministérielle et la mobilisation des acteurs** (dans le cadre, notamment du CNML, des CMF et CBM, ...) en particulier **locaux** (services déconcentrés et opérateurs de l'Etat, collectivités territoriales) :

- La DML (par décret n° 2014-1256 du 28 octobre 2014) assure le secrétariat du **Conseil National de la Mer et des Littoraux** (CNML), présidé par le Premier ministre ou, en son absence, par le Ministre chargé de la Mer et elle anime et coordonne les **Conseils maritimes, de façade et ultramarins** (CMF, CBMu) au niveau déconcentré.

- la DML assurera donc la **coordination territoriale** de l'action des directions de l'administration centrale du MTES (DGALN, DIGITM, DGPR, CGDD et DGEC) en concertation avec les acteurs de terrain (dont préfet maritime, préfets de région), et veillera, en lien avec le SG mer, à ce que la mise en œuvre de la SNML respecte le **caractère interministériel** de cette **politique maritime intégrée** (planification, projets de territoires), notamment en ce qui concerne les axes de transports fluviaux et maritimes Seine et Rhône-Saône.

- La DML veillera à ce que des projets de **stratégies de façade maritime** soient prêts pour la consultation finale à l'été 2018 (Décret n° 2017-724 du 3 mai 2017 intégrant la planification maritime et le plan d'action pour le milieu marin dans le document stratégique de façade).

## ✦ Mise en œuvre de la planification spatiale maritime pour un développement équilibré des territoires supports de l'économie bleue.

Dans l'animation de ces projets de stratégies de façade maritime, la DML veillera au renforcement des **liens entre l'État et les Collectivités** pour permettre une gestion dynamique et adaptée des territoires maritimes et littoraux associant l'ensemble des acteurs selon des échelles d'intervention pertinentes :

- les **Régions** (d'outre-mer en particulier) avec les compétences qui leurs sont dévolues et les schémas régionaux qu'elles établissent; la révision des contrats de plan Etat-région (régionaux et interrégionaux) constitue notamment une opportunité ;
- à un niveau plus local, les **collectivités** qui s'investissent pour monter des projets de territoires maritimes et littoraux afin de mieux tirer profit de la mer pour leur développement, gérer l'interface terre-mer et concilier les usages ;

### *Contrats de transitions territoriaux*

Vous ferez, dans le cadre de la Conférence des territoires et des travaux qui y seront lancés, des propositions pour contractualiser avec les territoires, dont la mobilisation est essentielle à la réussite de la transition écologique. A l'occasion des Assises des Outre-mer, vous proposerez également avec la ministre des Outre-mer des actions spécifiques pour la transition écologique de ces territoires.

- le **monde économique** avec des synergies à développer entre les filières économiques, en s'appuyant sur le **Comité France maritime** lors de la mise en chantier des actions-phares proposées par le ministère; le succès des pôles de compétitivité mer Brest Atlantique et Méditerranée joue un rôle important pour une dynamique de l'innovation ;

### *CIMER et Comité France maritime*

Des comités interministériels de la mer seront régulièrement organisés pour traiter des fonctions régaliennes, des services publics en mer ainsi que du soutien aux secteurs d'activités, en s'appuyant sur le Comité France maritime. Vous y contribuerez pour ce qui concerne les compétences de votre ministère.

- la **Société civile** dont l'action est également fondamentale : la mobilisation des citoyens (évolution des pratiques, sciences participatives), le tissu associatif (connaissance et protection de la nature, éducation à l'environnement, sports et des loisirs nautiques...) ; nombre de nos concitoyens ont un lien particulier avec la mer, à encourager pour renforcer encore la mobilisation.

### *Gouvernance associant citoyens et consommateurs*

Vous mettrez en place une gouvernance démocratique et participative. En particulier, vous mettrez en œuvre ces priorités thématiques grâce à une méthode innovante reposant sur l'association des citoyens, des consommateurs et de toutes les parties prenantes. En lien avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, vous ferez la promotion du renforcement du droit international de l'environnement et soutiendrez l'adoption d'un pacte mondial pour l'environnement. Au niveau national, vous contribuerez à la réflexion sur la réforme du CESE et sur la prise en compte du temps long et des générations futures dans l'élaboration des lois, et œuvrerez à améliorer les conditions du dialogue environnemental au niveau local.

## ✦ Sur le plan national et européen, soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins

La DML, chargée de l'animation hebdomadaire de "l'équipe mer" avec les directions du MTES, la DPMA et le SG Mer, veillera à identifier l'ensemble des blocages économiques, financiers et règlementaires freinant le développement de l'économie bleue, pour adresser des propositions au ministre en vue de lever les freins identifiés et, éventuellement, de les porter au niveau européen.

### *Economie verte, sociale et solidaire*

Vous développerez l'économie verte et l'économie sociale et solidaire. Nous partageons l'ambition de faire de la France un leader de l'économie verte, et d'en faire une chance pour l'attractivité, l'innovation et l'emploi. En lien avec le ministre de l'Economie et la ministre de la Recherche, je souhaite que vous attachiez un soin particulier à l'accompagnement des nouvelles activités de la transition écologique et que vous contribuiez à faire de la place de Paris le pôle international de la finance verte. Aux innovations économiques et financières doivent être associées des innovations sociales pour renforcer la dimension solidaire de la transition et du changement de modèle économique, au-delà de la seule transition écologique. Vous proposerez avant fin 2018 un « *social businESS act* » visant à consolider le modèle économique des acteurs de l'économie sociale et solidaire et à leur permettre de changer d'échelle, en bénéficiant d'un cadre adapté notamment pour les projets de taille moyenne.

Dans ce cadre, lors de l'animation des projets de **stratégies de façade maritime** en fin d'année 2017 et au début de l'année 2018, la DML, avec les administrations centrales et services déconcentrés concernés par l'élaboration et le suivi de ces stratégies, fera des propositions concernant tant l'amélioration de l'**organisation territoriale** des services publics et des opérateurs, que les **facilitations administratives** (à droit environnemental constant) qu'ils sont en capacité de mettre en œuvre en matière d'économie bleue (autorisations expérimentales d'exploiter, aides à l'expertise et aux études, "permis enveloppe", "dialogue concurrentiel", "plan de progrès", "engagements pour la croissance verte", labels "Priorités transition écologique et solidaire", etc.)

## ✦ Sur le plan national et international, une mission « science to policy »

Les sujets "mer et littoral" étant tous à large connotation environnementale et avec un important volet international impliquant **fortement la société civile**, la DML veillera, en lien avec le Commissariat Général au Développement

Durable à ce que les politiques publiques maritimes et littorales soient constamment éclairées par l'apport d'expertises et études scientifiques rigoureuses autour, notamment :

- de la meilleure compréhension du « système mer »,
- des liens avec les alliances et coordinations scientifiques, actions Océans/climat,
- des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (ODD 14 particulièrement).

## ▣ Sur le plan international

En lien avec la Direction des affaires européennes et internationales du MTES, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité, le Commissariat Général au Développement Durable et avec les ministères concernés, la DML assurera des missions (organisation d'événementiels, rencontres bilatérales, ...) concernant les océans en lien avec l'actualité importante sur le sujet :

- reconnaissance du rôle de l'Océan dans la lutte contre le changement climatique,
- négociation sur la Haute-Mer,
- convention sur la diversité biologique,
- aires marines protégées,
- conventions des mers régionales auxquelles la France appartient.

*COP (novembre 2018)  
Aide aux pays en développement*

Vous œuvrerez également en vue de l'adoption de décisions ambitieuses d'application de l'accord de Paris, permettant sa pleine mise en œuvre et la mobilisation de toutes les parties prenantes, en particulier en vue de la COP de novembre 2018. En vue du sommet que nous organiserons en décembre 2017, vous ferez des propositions pour augmenter la mobilisation des financements en faveur des pays en développement afin de les accompagner dans leur transition et les aider à faire face aux impacts du dérèglement climatique.

*Défense de la biodiversité et action internationale*

Vous ferez de la défense de la biodiversité un enjeu national et international. Il est indispensable de renforcer la prise de conscience de la valeur économique et sociale de nos écosystèmes, afin de mettre fin à l'indifférence qui entoure l'érosion de la biodiversité et la baisse de résilience des milieux. Vous me proposerez une démarche permettant de mobiliser les acteurs, et notamment les entreprises, aux niveaux régional, national, et international, afin de créer une dynamique et une compréhension de même ampleur que celle engagée sur la question climatique.

La DML pilote l'organisation du **réseau international mer des ministères** en appui de la DAEI du Secrétariat général.

## Moyens / Organisation

Afin de pouvoir remplir toutes ces missions en plein développement, la DML doit disposer de moyens adéquats, tout en restant une **structure légère transversale** :

*Efficiences de l'action publique*

### 4. Vous aurez à cœur d'améliorer l'efficacité de l'action publique.

De même que nous devons agir pour réduire la dette écologique que nous léguons aux générations futures, vous participerez à l'effort de maîtrise du déficit public, en réalisant des économies structurelles de fonctionnement, notamment dans les établissements publics rattachés à votre ministère. Vous jouerez ainsi un rôle actif dans le vaste chantier de transformation de l'action publique, « Action publique 2022 », qui impliquera l'intégralité de la sphère publique dans le but d'améliorer la qualité de service pour les usagers, d'offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé et de maîtriser les dépenses publiques.

- un(e) **délégué(e)** et son **adjoint(e)**;
- un **pool suffisant (8-10) de conseillers et d'experts** expérimentés et légitimes sur leurs fonctions de coordination/animation, statutairement reconnus ("directeur de projet", "expert de haut niveau"), qui couvrent les thématiques identifiées ;
- un **budget** permettant de financer les actions du CNML et les missions d'animation et de pilotage mentionnées ci-dessus;
- un **secrétariat assurant la logistique** de l'équipe.